

L'ESAA fait partie des écoles d'art et design publiques sous tutelle du ministère de la Culture réparties sur le territoire français de métropole et d'outre-mer. Elle est soutenue financièrement et administrativement par la Ville d'Avignon pour une large part et par l'État à travers de la DRAC.

L'établissement s'inscrit sur un territoire à la fois proche et plus élargi, en nouant des liens de partenariats aussi bien avec des organisations éclectiques qu'avec des institutions plus renommées, de dimensions locales, nationale et internationale.

L'ESAA fait partie aujourd'hui du réseau « les écoles du sud » qui regroupe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur & Monaco, les établissements suivants :

École Nationale Supérieure d'Art de Nice – Villa Arson École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles - ENSP Beaux-Arts de Marseille - ESADMM École supérieure d'art d'Aix-en-Provence – ESAAIX École Supérieure d'Art et Design Toulon Provence Méditerranée - ESADTPM École Supérieure d'Art Avignon – ESAA École Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco - Pavillon Bosio

De même, L'ESAA possède l'un des quatre cursus nationaux de conservation-restauration habilités par la Direction des Musées de France et dont la reconnaissance est internationale. L'habilitation des conservateurs-restaurateurs à exercer pour les Musées de France, est régie par le Code du Patrimoine, au Livre IV (Musées), Titre V (Collections des Musées de France), Chapitre II (Conservation et restauration), Section 3 (Qualifications requises en matière de restauration). Avec les trois autres formations, elle forme la Conférence des formations publiques en conservation-restauration : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Institut national du Patrimoine, Paris Ecole supérieure d'art et de design TALM-Tours Ecole supérieure d'art d'Avignon

Les locaux de l'ESAA sont situés sur 2 sites situés à Avignon :

-500 chemin de Baigne Pieds, 84 090 Avignon (siège administrative, salles de cours et laboratoires de conservation-restauration)

-1 avenue de la Foire, 84 000 Avignon (ateliers artistiques)

DESCRIPTION DE LA PRESTATION RECHERCHEE

Objet :

1/ Prestation de nettoyage de locaux des locaux de l'Ecole situé 500 chemin de Baigne Pieds à Avignon

La surface des locaux à entretenir est de 1900 m² (cf. plan ci-joint) ainsi répartis :

- rez de chaussée : hall et couloirs et lieux de circulation, bibliothèque, amphithéâtre, bureaux, salles de cours et sanitaires.
- 1^{er} étage : couloirs et espaces de circulation, bureaux, salles de cours et sanitaires.

2/ Prestation de nettoyage de locaux des locaux de l'Ecole situé 1 avenue de la foire à Avignon

La surface concernée par l'entretien est de 1000 m² (cf. plan ci-joint) ainsi répartis :

- Rez de chaussée : 4 salles d'expositions – bureau – wc – sas et montée d'escalier vers 1^{er} étage.
- 1^{er} étage : escalier – palier – sanitaires – plateau avec scène.

3/ Option pour le nettoyage des vitres par site (option 1 : 1 passage/an) (option 2 : 2 passages/an)

Durée du contrat : 1an – du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

4/ option liée au contexte pandémique de covid 19

La société devra mettre en œuvre le nettoyage des locaux de manière spécifique en cas de suspicion de covid ou de cas de covid 19 avéré en respectant les consignes sanitaires du centre de gestion du Vaucluse : <https://www.cdg84.fr/wp-content/uploads/2020/04/Flash-Info-SST-CORONAVIRUS-Protocole-de-nettoyage-et-de-d%C3%A9contamination-des-locaux.pdf>

L'école accueille une centaine d'élèves du 1^{er} septembre au 25 juillet de manière régulière. Elle est totalement fermée en août et durant les vacances de Noël. Ouverture de 8 heures du matin à 20 heures.

Le prestataire devra pour répondre à ce cahier des charges présenter un dossier intégrant les éléments suivants :

- présentation de la structure gestionnaire
- détailler les prestations et les temporalités d'actions (jours et horaires d'interventions)
- organisation des prestations et les moyens RH et matériel mis à disposition ;
- les dispositions sociales et environnementales proposées.

L'offre sera évaluée à 50% sur les critères organisationnels et à 50% sur le critère prix.

Un Acte d'engagement d'une durée d'un an sera signé par les parties après désignation du candidat retenu par le pouvoir adjudicateur.

Une visite du site est possible pour l'ensemble des candidats avant envoi du dossier et des devis en sollicitant les cadres de l'équipe administrative :

- Monsieur Philippe Genty, pascal.genty@esaavignon.fr
- Madame Raphaëlle Mancini, raphaëlle.mancini@esaavignon.fr

Remise des offres attendues avant le vendredi 20 novembre 2020

Pièces jointes :

Plan des 2 sites avec surfaces concernées colorées.

Tableau descriptif et fréquences des prestations par site.

Avignon le 2 novembre 2020



P. Genty